

CARRIÈRES DE L'ARVEL À VILLENEUVE

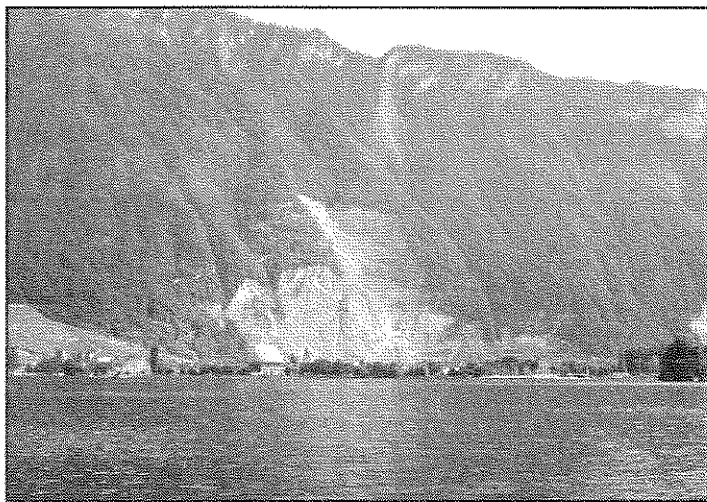
Les Verts s'impatientent

Les organisations écologistes demandent l'arrêt immédiat de l'exploitation des carrières d'Arvel et la remise en état du site. Elles accusent l'Etat de Vaud de ne pas tirer les conséquences du verdict du Tribunal fédéral (TF), défavorable à l'extension du site (voir «Le Nouvelliste» du 28 avril).

Pour SOS-Arvel, soutenu par le WWF, Pro Natura, Helvetia Nostra, et la Ligue suisse pour la protection du paysage, la décision du TF impose une conclusion à cette «longue saga».

Les autorités vaudoises ne peuvent plus se laisser aveugler «par le mythe de l'intérêt national du ballast d'Arvel». Des carrières existent ailleurs en Suisse, ont rappelé vendredi les cinq organisations au cours d'une conférence de presse à Villeneuve (VD).

L'intérêt à poursuivre l'extraction de tonnes de ballast doit s'effacer face à l'atteinte irréversible au site classé que constitue le château de Chillon et son arrière-plan. PDG du groupe Colas, propriétaire des



Pour les mouvements écologistes, l'atteinte au paysage est intolérable. LE NOUVELLISTE

carrières d'Arvel, Jean Beauverd n'entend pas mettre la clé sous le paillason. «Nous sommes fermement décidés à poursuivre l'exploitation et au besoin à déposer de nouvelles demandes de concession», déclare le PDG de Colas, qui dénonce les positions trop «catégoriques» des organisations écologistes.

Il regrette la décision du TF qui empêche la poursuite de l'exploitation dans des conditions qui auraient été plus favorables. Selon lui, les 35 emplois des personnes occupées sur le site d'Arvel ne sont pas menacés. Il précise que si l'Etat de Vaud se décidait à fermer la carrière, les ouvriers se retrouveraient «sur le carreau». ATS